**Elan-SE Réunion travaux avenue Carnot jeudi 17 mars**

 Hier soir, réunion sur le thème de l’aménagement de l’avenue CARNOT et le suivi des travaux en présence du maire d’élu e s municipaux, municipales, de responsables des travaux du GOSB et de riverains de l’avenue et du quartier Cherchefeuilles.

 Le contrôleur des travaux fait un point sur l’existant avant travaux, soit un tronçon de un km puis il récapitule les travaux effectués depuis la rue de la Vanne jusqu’à la rue des Roses, les contraintes afférentes aux dits travaux : voie de 12 m avec une obligation du passage des bus de front, un réaménagement des arrêts non conformes, une stabilisation du sous-sol sur une chaussée défoncée par les passages de poids lourds, l’abattage d’arbres et des replantations obligatoires, des stationnements de véhicules en encoche à aménager, l’installation d’éclairages publics .

 Il est dit que 94 arbres seront replantés de chaque côté avec des systèmes racinaires plus profonds pour éviter sécheresse et parasites avec des espèces différentes pour favoriser la biodiversité, qu’il y aura des sur-élèvements toutes les deux intersections pour éviter les excès de vitesse et des caniveaux à grille pour évacuer les eaux violentes et soudaines.

 Au niveau stationnement, il y aura 100 places en tout, en encoche ? Un éclairage identique à celui de l ‘école BUISSON. Un fait extrêmement important : TOUTE LA ZONE SERA EN ZONE TRENTE, la police municipale aura la charge de la surveillance de cette décision.

Le chantier s’effectuera de 9.30 à 16h d’abord sur la partie déjà effectuée et ce, à la mi-avril puis d’octobre à janvier pour la partie impaire, avec des efforts pour ne pas créer trop de nuisances.

Questions diverses sur les vibrations insupportables, sur le stationnement des engins de chantier et leur bruit. « C’est le chantier BUISSON, pas Carnot : pas de la compétence du chantier ».

 On aurait pu enfouir le nouvel éclairage public : « très cher et payé par tous-tes ; pas envisageable ».

 Les travaux sur les fissures engendrées par les travaux seront réglés par les entreprises.

 Question sur la piste cyclable : il s ‘agit d ‘un aménagement cyclable qui s’inscrit dans le plan RERV, soit Réseau Vélo qui à terme sillonnera le sud Essonne.

La rencontre se clôt.

Pour Elan-SE

Françoise Giraud